

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2022

Sous la présidence de M. Patrick LENTZ, Maire

Présents : MM. Antony BALLONGUE, Éric DISS, Matthieu LITT, Jacky SCHANTZ -
Mmes Laura BERNHARDT, Catherine HATT, Valérie HURSTEL, Mélanie KONN,

Absents : - M. Yannick HORNECKER – Mme Céline ROUF

Secrétaire de séance : M. Jacky SCHANTZ

M. le Maire informe l'assemblée du rajout d'un point supplémentaire à savoir :
- réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales

Ce rajout est accepté.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2022

Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2022 est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

2. Réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales

M. le Maire fait part au conseil de la réception d'un mail de l'Association des Maires de France signalant la mise en vigueur au 1^{er} juillet prochain de la réforme des règles de publicités et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales.

Parmi les nouveautés la publicité des actes qui enclenche leur entrée en vigueur, se fera désormais par voie électronique.

Le maire rappelle ainsi au conseil municipal que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

A compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur leur site internet. Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire elles peuvent choisir par délibération les modalités de publicité des actes de la commune, soit par affichage, soit par publication sur papier, soit par publication sous forme électronique.

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune de Hohfrankenheim afin d'une part de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, le maire propose au conseil de choisir la publicité des actes par affichage sur le tableau d'affichage communal situé rue principale.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter la proposition du maire qui sera appliquée à compter du 1^{er} juillet 2022.

3. RPI – remplacements tablettes

Le Conseil est informé de l'acquisition et la distribution de nouvelles tablettes aux enfants de la classe de Hohfrankenheim. Quant aux tablettes initiales, en fonction de leur état, elles ont été soit conservées soit données à l'école de Mutzenhouse.

Mme OBER, directrice de l'école, a transmis ses remerciements pour le remplacement des tablettes.

4. RPI – aide exceptionnelle

Le maire présente au Conseil une demande de la directrice de l'école de Schaffhouse ; celle-ci accueille depuis fin mars une enfant ukrainienne. Afin que cette élève puisse participer à une sortie scolaire « poney » déjà programmée, une aide exceptionnelle est demandée aux communes membres du RPI. Les 3 communes se sont accordées sur un montant de 50 euros par commune.

Le conseil approuve cette subvention ; elle sera imputée à la commune dans le cadre du budget scolaire géré par la communauté de communes.

5. Info travaux toilettes salle communale

Le conseil est informé que les travaux de réparation des urinoirs dans les toilettes « hommes » ont pu être effectués par l'entreprise DIEBOLD sans que cela nécessite de grands travaux de remplacement.

6. Info réunion décharge Hochfelden du 29 mars 2022

Le Conseil Municipal est informé de la tenue le mardi 29 mars dernier de la réunion de la commission de suivi du site de l'ancienne décharge de Hochfelden. Les documents y relatifs sont à disposition des conseillers et des personnes intéressés en mairie.

7. Info document d'urbanisme (PC)

M. le Maire informe les conseillers d'un dossier d'urbanisme réceptionné en mairie et sollicite l'avis des conseillers. Après discussion le conseil ne donne pas suite à la demande d'occupation du domaine public, une réponse en ce sens sera faite au pétitionnaire et au service instructeur à savoir l'ATIP.

8. Ecole de Hohfrankenheim - travaux

M. le Maire fait part à l'assemblée des travaux de réparation fait à l'école au niveau de l'éclairage de la salle Il fait remarquer que l'éclairage par néons devient obsolète. Une réparation d'une fuite au niveau des sanitaires a également été faite

9. Avancée travaux logement communal

M. le Maire fait part à l'assemblée de l'état d'avancement du projet de rénovation du logement communal. Une déclaration préalable de travaux a été déposée au service instructeur.

10. Elections législatives – bureau de vote

M. le Maire sollicite les élus pour l'établissement du planning horaire en vue de la présence des élus pour la journée des dimanches 12 et 19 juin prochains

11. Revue communale

La distribution de la prochaine revue communale est programmée courant septembre prochain.

12. Festivités du 14 juillet

Les festivités du jeudi 14 juillet 2022 démarreront à 11 heures.

13. Divers

Sujets évoqués :

- remerciements de l'association CARITAS
- problèmes de stationnement toujours récurrent dans la commune
- travaux de drainage et d'aménagement prévus autour de l'église début juillet
- prévision de la remise en peinture des lampadaires et de l'abri bus.
- résultat du contrôle tri effectué le 3 mai par les ambassadeurs du tri missionnés par la COM/COM